
**Information et documentation —
Répertoire des éléments de données
bibliographiques —**

**Partie 4:
Applications à la circulation**

*Information and documentation — Bibliographic data element directory —
Part 4: Circulation applications*

[ISO 8459-4:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2ecb727b-4055-412d-b559-2b9fb4314a2/iso-8459-4-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2ecb727b-4055-412d-b559-2b9fb4314a2/iso-8459-4-1998>



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8459-4 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, sous-comité SC 4, *Applications informatiques en information et documentation*.

L'ISO 8459 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Information et documentation — Répertoire des éléments de données bibliographiques*:

- *Partie 1: Applications au prêt-inter*
- *Partie 2: Applications aux acquisitions*
- *Partie 3: Applications à la recherche documentaire*
- *Partie 4: Applications à la circulation*

L'annexe A fait partie intégrante de la présente partie de l'ISO 8459. Les annexes B et C sont données uniquement à titre d'information.

© ISO 1998

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Internet iso@iso.ch

Imprimé en Suisse

Introduction

Les échanges de données servent à initialiser ou à poursuivre une procédure. La transmission des données nécessaires au déroulement d'une procédure exige que les différents éléments de données des messages échangés soient parfaitement compréhensibles dans les procédures engagées. La présente partie de l'ISO 8459 décrit sous forme de répertoire les éléments de données utilisés dans les procédures de circulation des documents.

Les éléments de données dans une transaction de circulation sont présentés de quatre façons.

- a) Un répertoire des éléments de données (voir article 4) avec des annexes donnant les valeurs des codes et la description des messages (voir A.1) et des dates (voir A.2).
- b) Un index (voir article 5) englobant des noms, les mots-clés et les synonymes des éléments de données et leurs valeurs y compris les noms assignés aux messages.
- c) Une présentation structurée des éléments de données (voir article 6) regroupant les éléments de données semblables de façon hiérarchique.
- d) Un tableau (voir article 7) indiquant les éléments de données qui se rattachent aux messages spécifiques de circulation.

La présente partie de l'ISO 8459 est la quatrième partie d'une série qui, une fois complétée, constituera le répertoire complet des éléments de données destinés à un usage bibliographique. La présente partie de l'ISO 8459 est surtout destinée aux nouveaux systèmes de circulation pour l'échange des messages entre différents systèmes, et pour l'échange de données entre le client et le serveur dans l'architecture client/serveur.

Information et documentation — Répertoire des éléments de données bibliographiques —

Partie 4: Applications à la circulation

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 8459 prescrit et décrit les éléments de données nécessaires à l'échange de données entre les systèmes de circulation (c'est-à-dire de terminal à ordinateur ou d'ordinateur à ordinateur). Elle identifie aussi les messages et leurs éléments de données utilisés dans les systèmes de circulation.

Elle s'applique aussi bien aux transactions de circulation en ligne qu'à celles en différé.

L'annexe B donne des exemples d'utilisation de la présente partie de l'ISO 8459.

La structuration des éléments de données en messages est hors du domaine d'application de la présente partie de l'ISO 8459.

2 Références normatives

[ISO 8459-4:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2ecb727b-4055-412d-b559-2b911b4314a2/iso-8459-4:1998)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2ecb727b-4055-412d-b559-2b911b4314a2/iso-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2ecb727b-4055-412d-b559-2b911b4314a2/iso-8459-4:1998)

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 8459. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 8459 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 639:1988, *Code pour la représentation des noms de langue.*

ISO 2108:1992, *Information et documentation — Système international pour la numérotation des livres (ISBN).*

ISO 3166-1:1997, *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions — Partie 1: Codes pays.*

ISO 3297:1986, *Documentation — Numérotation internationale normalisée des publications en série (ISSN).*

ISO 3901:1986, *Documentation — Code international normalisé des enregistrements (ISRC).*

ISO 4217:1995, *Codes pour la représentation des monnaies et types de fonds.*

ISO 5218:1977, *Échange d'information — Représentation des sexes humains.*

ISO 7498-3:1989, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Modèle de référence de base — Partie 3: Dénomination et adressage.*

ISO 8601:1988, *Éléments de données et formats d'échange — Échange d'information — Représentation de la date et de l'heure.*

ISO/CEI 10027:1990, *Technologies de l'information — Cadre pour le gestionnaire de ressources du système d'information (IRDS)*.

ISO 10957:1993, *Information et documentation — Numéro international normalisé de la musique (ISMN)*.

3 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 8459, les définitions suivantes s'appliquent.

3.1

chaîne de caractères

combinaison arbitraire de lettres, de chiffres, de signes de ponctuation ou d'autres caractères spéciaux

3.2

circulation

contrôle des prêts, de l'identification de l'utilisateur, du statut, des retours, des réservations, des exemplaires issus du fonds d'une bibliothèque

3.3

élément de données

unité de base d'information identifiable et définissable. Elle est identifiée par un nom d'élément de donnée représentée par une étiquette et comporte une ou plusieurs valeurs exprimant un fait ou des faits particuliers

3.4

répertoire d'éléments de données

liste d'éléments de données avec, au besoin, une indication de leurs valeurs

3.5

groupe d'éléments de données

ensemble d'éléments de données connexes

3.6

nom d'un groupe d'éléments de données

un ou plusieurs mots dans un langage naturel servant à identifier un groupe d'éléments de données

3.7

nom d'un élément de données

un ou plusieurs mots dans un langage naturel servant à identifier un élément de données

3.8

valeur d'un élément de données

fait exprimé sous forme de codes, de chiffres ou de langage naturel et correspondant à la description ou à la représentation d'un élément de donnée

3.9

message

combinaison structurée d'éléments de données dans le cadre d'une transaction de circulation

3.10

enregistrement

groupe de données généralement traité comme un tout

3.11

représentation

façon d'exprimer une valeur particulière d'un élément de données à l'aide d'un ou de plusieurs chiffre(s), lettre(s), ou caractères spéciaux

3.12

étiquette

identificateur qui remplace le nom d'un élément de données ou le nom d'un groupe d'éléments de données. (Dans la présente partie de l'ISO 8459, un groupe de trois chiffres)

3.13**transaction**

création ou modification du message nécessaire à la circulation ou à la fourniture d'information sur le statut de prêt

4 Répertoire

Le répertoire indique le nom et la définition des éléments de données et des groupes d'éléments de données utilisés dans les transactions de circulation. Les données relatives à chaque élément de données ou groupe d'éléments de données sont présentées en quatre colonnes distinctes avec les en-têtes, étiquette, nom, description et représentation. Une "étiquette" est utilisée pour identifier un élément de données aussi bien qu'un groupe. "Nom" veut dire "nom d'un élément de données" ou "nom d'un groupe d'éléments de données". Le nom d'un groupe d'éléments de données est imprimé en caractères gras pour le distinguer des noms d'éléments de données. La "description" comprend une définition pour chaque groupe ou élément de données, suivie, le cas échéant, d'une liste d'étiquettes correspondantes qui composent le groupe. La colonne "représentation et remarques" comprend des testés explicatifs sur les conventions et/ou normes utilisées pour décrire les valeurs applicables aux éléments ou aux groupes d'éléments de données, ainsi que des échantillons de valeurs, le cas échéant.

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
001	Identification du message	Information servant à identifier un message particulier. Identificateur du groupe pour les éléments de données 002-004, 010.	
002	Nom du message	Expression ou code identifiant la fonction d'un message.	Voir A.1.
003	Date	Année, mois, et jour de l'exécution d'une transaction, de l'envoi ou de la réception d'un message ou d'un autre événement.	Utilisé également avec le type de date (905). Voir A.2 au sujet des qualificatifs pouvant être utilisés.
004	Timbre dateur	Heure d'envoi d'une transaction, ou d'envoi ou de réception d'un message ou d'un autre événement.	Sert dans les systèmes automatisés à indiquer exactement heure, minute, seconde, d'une transaction. Utilisé conjointement avec A.2. Voir ISO 8601.
010	Numéro de transaction	Code ou numéro attribué à un document ou à un message échangés lors d'une transaction.	Ce numéro est attribué par l'organisme responsable de la création du type spécifique de document ou de message (c'est à dire circulation, identification de l'utilisateur, retour etc.).
040	Renseignements sur la session	Données servant à identifier les diverses caractéristiques d'une session particulière. Identificateur de groupe pour les éléments de données 050-078, 080-090, 092-097, 110, 231, 724-725, 848-849.	

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
050	Identification du participant	Données identifiant un organisme impliqué dans une transaction de circulation. Identificateur de groupe pour les éléments de données 060-078, 110.	
060	Fonction du participant	Mot ou code qui précise la fonction ou le rôle joué par un participant dans une session de circulation.	Valeurs possibles: 0 = fournisseur de service de circulation 1 = fournisseur de base de données 2 = intermédiaire, passerelle 3 = utilisateur de service de circulation
076	Mot de passe	Code utilisé par un système pour authentifier l'identité d'un individu ou d'une procédure informatique qui demande ou utilise une fonction ou un service du système.	Ce code peut être revu périodiquement pour garantir sa sécurité. Un mot de passe est habituellement fourni par l'utilisateur au début de la session mais il pourrait aussi être réclamé à tout instant de la session.
077	Version du mot de passe	Expression ou code utilisé pour identifier le ou les mots de passe antérieur et actuel.	Élément de données utilisé en liaison avec l'identificateur de l'utilisateur (303), l'identificateur d'un organisme (115-116) et l'identificateur d'un utilisateur de réseau de télécommunications (165).
078	Type de mot de passe	Expression ou code utilisé pour indiquer les services auxquels le détenteur du mot de passe a droit.	Cet élément de données est utilisé par le système pour permettre de multiples niveaux d'authentification. Valeurs possibles: 0 = connexion au système 1 = connexion à une base de données 2 = accès en lecture 3 = accès en écriture 4 = droits d'effacement 5 = instructions de sortie Le niveau de sécurité (849) est utilisé pour le contrôle d'accès aux informations confidentielles. Lié aux droits d'accès (724), qui fournissent diverses précisions relatives à un type de droit, (078) décrit le type de droit.

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
080	Identificateur de session	Code ou numéro utilisé pour identifier une période spécifique d'interaction entre un utilisateur et un système informatique.	Une session couvre habituellement les transactions entre l'utilisateur et le système depuis la connexion jusqu'à la déconnexion. Les sessions peuvent être interrompues prématurément par des événements imprévus, dus aux systèmes ou au réseau, qui provoquent un point de sortie artificiel. Des systèmes perfectionnés permettent de suspendre ou de reprendre des sessions ou de changer d'applications au cours d'une session.
081	Identificateur de sous-session	Code ou numéro utilisé pour identifier une période spécifique d'interaction avec un service particulier fourni durant une même session sur un système informatique.	
086	Identificateur de référence	Code ou numéro attribué à une communication entre systèmes.	Ce nombre est utilisé pour contrôler et vérifier que toutes les interactions des systèmes ont été transférées et traitées dans l'ordre.
087	Balise de poursuite	Instruction que la session devrait continuer même si les contraintes de ressources (090 et 725) ont été dépassées.	Valeurs possibles: 0 = continuer 1 = arrêter
088	Balise de suspension	Indication que la session a été ou non interrompue, chaque fois que les contraintes de ressources 090, 092 et 725) ont été dépassées.	Valeurs possibles: 0 = session non interrompue 1 = session interrompue
090	Contrainte de coût	Montant financier prédéterminé qui, s'il est dépassé, provoquera une action spécifique du système.	Les contraintes de coût sont fréquemment utilisées pour limiter la consommation de ressources du système par un utilisateur pendant un temps déterminé.
092	Contrainte de durée de session	Durée limite prédéterminée qui provoquera, en cas de dépassement, une action prédéterminée du système.	Un système terminera généralement la session après une certaine durée d'utilisation ou de non-utilisation du système.
095	Type de ressources utilisées	Valeur numérique utilisée pour indiquer le type de ressources du système qui a été utilisée durant une session ou une période de temps donnée.	Les systèmes maintiennent habituellement des informations sur les ressources suivantes dans le but d'aider à la planification, à la surveillance et au contrôle des ces ressources.

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
			<p>Valeurs possibles:</p> <p>0 = temps CPU 1 = temps de connexion 4 = nombre de sessions 7 = paquets transmis 8 = mémoire 9 = transactions du terminal 10 = nombre d'accès disque 11 = nombre de bandes</p> <p>Utilisé en liaison avec le chiffrage de l'utilisation (097).</p>
096	Performance du système	Données collectées pour informer les gestionnaires sur la performance du système.	<p>Mesures caractéristiques de performance du système:</p> <p>Valeurs possibles:</p> <p>0 = délai de mise en route 1 = pourcentage d'interruptions 2 = nombre de défaillances du système 3 = nombre d'interruptions de télécommunications 4 = temps de réponse moyen</p> <p>Utilisé en liaison avec le chiffrage de l'utilisation (097).</p>
097	Chiffrage de l'utilisation	Chiffres qui mesurent les valeurs correspondantes au type de ressources utilisées (095) et à la performance du système (096).	
110	Identification de l'organisme	Groupe d'éléments de données ou code destinés à identifier un organisme participant à une session ou à une transaction de circulation.	
		Identificateur de groupe pour les éléments de données 111-118, 130-142 et 160-166.	
111	Nom de l'organisme	Mot, expression ou sigle servant à identifier un organisme ou une société commerciale.	
		Identificateur de groupe pour les éléments de données 112 à 114.	
112	Nom principal de l'organisme	Nom officiel d'un organisme.	
113	Nom d'une subdivision de l'organisme	Partie du nom d'un organisme qui définit une subdivision ou une unité de l'organisme.	Cet élément de donnée peut être répété pour des subdivisions de subdivisions.

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
114	Nom abrégé de l'organisme	Forme réduite du nom d'un organisme (111).	
115	Code de l'identificateur de l'organisme	Code pour identifier le système de numérotation utilisé dans l'identificateur de l'organisme.	
116	Identificateur de l'organisme	Numéro ou code unique utilisés pour identifier un organisme.	
117	Logo de l'organisme	Logo, sigle ou autre moyen servant à identifier officiellement un organisme.	
118	Rôle de l'organisme	Code ou expression précisant le rôle d'un organisme dans une transaction de circulation particulière.	Valeurs possibles: 0 = utilisateur direct 1 = associé avec un autre utilisateur
130	Adresse	Code ou expression précisant la localisation géographique ou le lieu associés à un organisme ou à un utilisateur. Identificateur de groupe pour les éléments de données 131-142, 160-166.	Cet élément peut être utilisé conjointement avec l'identification de l'organisme (110) ou l'identification de l'utilisateur (300). Pour les adresses du réseau de télécommunications, voir (160).
131	Instruction pour l'adresse	Mot ou code qui indique le type de message ou de courrier envoyé lorsque plusieurs adresses sont associées à un organisme ou à une personne.	Cet élément de données est utilisé en liaison avec l'adresse (130). Valeurs possibles: 0 = expédier à 1 = facturer à
132	Type d'adresse	Code, mot ou expression qui précise la nature d'une adresse donnée quand plusieurs adresses sont associées à un organisme ou à une personne.	Valeurs possibles: 0 = adresse temporaire 1 = adresse permanente 2 = adresse des parents 3 = adresse professionnelle 4 = autre
133	Mode d'acheminement du document	Code, mot ou expression indiquant le type de courrier utilisé pour l'envoi.	Valeurs possibles: 0 = service postal 1 = courrier interne au campus 2 = courrier interne 3 = autre

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
134	Indicateur d'adresse à employer	Code, mot ou expression qui indique l'adresse à employer, dans une série d'adresse liées à un organisme ou à une personne.	<p>Quand toutes les sortes de courriers et de messages sont envoyées à une seule adresse, c'est cet élément de données qui est utilisé pour indiquer l'adresse à employer parmi les différentes adresses possibles. Quand différentes sortes de messages et de courriers sont envoyées à des adresses différentes, c'est alors l'élément de données instruction pour l'adresse (131) qui est utilisé à la place de cet élément.</p> <p>Valeurs possibles:</p> <p>0 = adresse à employer 1 = adresse à ne pas employer 2 = non précisé</p>
135	Boîte postale	Numéro de casier attribué par la poste.	
136	Localisation dans un bâtiment	Numéro et/ou expression employés pour identifier une localisation à l'intérieur d'un bâtiment ou d'un ensemble de bâtiments.	Employé en plus de la rue et du numéro (élément de données 137) lorsqu'une deuxième série de numérotation est nécessaire pour identifier une localisation précise. Exemples: appartement 42; 4e étage.
137	Rue et numéro	Numéro et/ou expression employés pour identifier la localisation d'un bâtiment dans une zone urbaine ou rurale.	Cet élément de données peut être employé pour signaler les noms des bâtiments; il est employé parallèlement à l'élément de données localisation dans un bâtiment (136); ces deux éléments de données peuvent former une seule ligne-adresse.
138	Ville	Mot ou expression employé pour identifier une ville, y compris la banlieue ou le bureau distributeur.	
139	Subdivision territoriale	Mot ou expression identifiant une subdivision dans un pays.	Comprend les comtés, les paroisses, etc.
140	Région	Mot ou expression identifiant un zone à l'intérieur d'un pays.	Comprend l'état, la province, le département et la préfecture.
141	Pays	Mot ou expression employé pour identifier un pays.	Pour les codes de pays, voir ISO 3166.
142	Code postal	Code attribué par les autorités postales d'un pays pour identifier de façon univoque une adresse ou un groupe d'adresses.	

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
150	Opérateur de télécommunications	Code, mot ou expression employé pour identifier les installations d'un opérateur de télécommunications utilisées pour accéder à un système distant.	Il peut être nécessaire d'identifier plus d'un opérateur; le nom de l'opérateur peut aussi impliquer la technologie employée.
160	Adresse de réseau de télécommunications	Numéro unique ou code employé pour identifier un appareil au sein d'un réseau de télécommunication. Identificateur de groupe pour les éléments de données 161-166.	
161	Numéro de téléphone	Numéro unique attribué à une ligne téléphonique.	
162	Numéro de télécopieur	Numéro unique attribué pour l'envoi et la réception de télécopies.	
164	Identificateur de messagerie électronique	Numéro unique attribué à une boîte ou un service de messagerie électronique.	
165	Identificateur d'un utilisateur de réseau de télécommunications	Code unique attribué à un utilisateur de réseau de télécommunications.	Cet élément de données peut avoir ou non la même valeur que l'identificateur de l'organisme (116).
166	Adresse de réseau du serveur	Nombre ou code unique employé pour identifier un serveur dans un réseau de télécommunications.	Voir ISO 7498-3.
231	Historique de la session de transaction	Liste des transactions effectuées lors d'une session.	
300	Identification de l'utilisateur	Groupe d'éléments de données ou code employé dans le but d'identifier une personne ou un organisme impliqué dans des transactions de circulation. Identificateur de groupe pour les éléments de données 301-308.	
301	Affiliation de l'utilisateur	Nom du système dans lequel a été enregistré un nombre ou un code unique pour identifier l'utilisateur.	Employé conjointement à l'identification interne de l'utilisateur (302) pour identifier un utilisateur de façon univoque sur tout système de circulation. Peut comprendre des codes normalisés tels que SAN ou des codes de fournisseur.
302	Identification interne de l'utilisateur	Numéro ou code unique employé par un système de circulation pour identifier une personne ou un individu impliqué dans une transaction de circulation.	Ce numéro est le numéro employé par le système pour identifier l'utilisateur, distinctement du numéro d'identification de l'utilisateur qui peut éventuellement être inscrit sur une carte d'emprunteur (303).

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
303	Numéro d'identification de l'utilisateur	Numéro présenté à un système de circulation pour identifier un utilisateur.	
304	Algorithme du chiffre de contrôle	Nom d'un algorithme employé dans le but de produire un chiffre de contrôle dans le numéro externe d'identification de l'utilisateur.	
305	Précédent numéro d'identification dans l'organisme	Numéro précédemment présenté à un système de circulation pour identifier un utilisateur.	Cet élément suit généralement la même structure que le numéro actuel d'identification de l'utilisateur (303).
306	Mot de passe de l'utilisateur	Chaîne de caractères employée pour autoriser l'accès d'un utilisateur à des activités confidentielles ou réservées.	Les systèmes peuvent demander un mot de passe quand l'utilisateur réalise les transactions lui-même comme par exemple les emprunts, les renouvellements, les réservations. Le mot de passe peut être crypté. Il peut être, et est généralement, différent des mots de passe nécessaires pour entamer une session (076).
307	Fonction de l'utilisateur	Fonction de l'utilisateur dans une transaction de circulation.	Valeurs possibles: 0 = emprunteur 1 = utilisateur d'un document dans l'établissement 2 = acquéreur d'une copie 3 = utilisateur réservant un titre ou un document 4 = utilisateur réservant un document (prêt différé) 5 = destinataire d'une notification 6 = utilisateur devant régler un droit ou passible une amende 7 = a précédemment emprunté un document
308	Information complémentaire sur l'identité de l'utilisateur	Information complémentaire rentrée dans un système de circulation pour identifier un utilisateur. Identificateur de groupe pour les éléments de données 301-307.	Employé quand des identifications multiples sont attribuées à la même personne ou organisme. Exemples: Un chercheur empruntant pour un autre chercheur ou un département. Une famille dont les membres ont chacun des identificateurs différents mais qui reçoivent tous leur courrier sous un seul identificateur d'utilisateur.

Étiquette	Nom	Description	Représentation et remarques
309	Statut de l'enregistrement	Code qui indique le statut de l'enregistrement pour des raisons de maintenance de fichiers.	Valeurs possibles: 0 = nouvel enregistrement 1 = enregistrement annulé 2 = enregistrement corrigé Si le statut de l'enregistrement = 1, alors l'enregistrement peut ne compter que cet élément (309), l'information d'identification de l'utilisateur (300) et la date et l'heure de la dernière mise à jour (A.2 - code 15).
310	Nom de l'utilisateur	Nom de la personne ou de l'organisme impliqué dans la transaction de circulation. Identificateur de groupe pour les éléments de données 312, 325.	
312	Nom de la personne	Nom de la personne impliquée dans une transaction de circulation. Identificateur de groupe pour les éléments de données 314-319.	
314	Nom de famille	Nom de famille d'une personne.	Partie du nom par lequel un nom est classé et extrait d'une liste alphabétique. Si une personne n'a qu'un nom, celui-ci est alors enregistré, en tant qu'élément de données, comme nom de famille. Cet élément de données comprend les noms composés, c'est-à-dire les noms reliés par un trait d'union (par exemple Bridges-Webb) et les noms complexes (par exemple, Day Lewis, La Fontaine Verwey).
315	Prénom	Nom simple, double ou composé qui distingue une personne dans une famille portant le même nom.	Partie d'un nom utilisé pour un classement secondaire. Le prénom précède généralement le nom dans un nom de personne. On considère comme prénom les noms de baptême, etc.
317	Suffixe	Élément du nom, situé à la fin du nom, qui, en liaison au nom et à un ou des prénoms sert à identifier une personne mais ne fait pas partie intégrante du nom.	Comprend les titres, épithètes et indication de fonction. Exemples: Jr., Esq.
318	Préfixe	Élément du nom, situé avant les autres éléments du nom tels que le nom et les prénoms, qui en association avec ces éléments sert à identifier une personne, mais ne fait pas partie intégrante du nom.	Partie du nom qui n'est généralement pas utilisée pour le classement. Comprend les titres, épithètes et indication de fonction. Exemples: M., Hon., Dr.